

CAUSERIE DU 2 OCTOBRE 2025 PAR AGNÈS NOWAK
LES JETONS ET MONNAIES DE NÉCESSITÉ

Une monnaie de nécessité est un moyen de paiement produit par un organisme public ou privé et qui, temporairement, complète la monnaie officielle émise par l'État quand celle-ci vient à manquer.

De tout temps, les périodes troublées notamment par faits de guerre ont vu disparaître les espèces sonnantes et trébuchantes.

Pourquoi ? et où ?

A la période de la Révolution, par l'exil des aristocrates emportant leurs avoirs à l'étranger.

En période de guerre, dans les caisses de l'Etat pour équiper l'armée et fabriquer des armes et des munitions en fondant le plomb ou le cuivre.

C'est ainsi, qu'on a vu entre 1915 et 1920 l'émission de quatre emprunts nationaux garantis soit par des bons du Trésor soit par la remise en contrepartie de billets, en novembre 1915, octobre 1916, novembre 1917 et octobre 1918, pour financer une guerre qui dure plus longtemps que prévu. Ces emprunts et notamment celui émis fin 1918, dit de la « libération », pour une mobilisation financière et des esprits, permettent de récolter 55 milliards de franc-or par le biais de multiples affiches de propagandes.

Un 5^e emprunt, celui de la « Victoire des Alliés », est lancé en 1919 mais c'est le 6^e, l'emprunt national de 1920, qui est considéré comme le plus massif, il vise la reconstruction du pays et le paiement des intérêts de la dette française qui s'élevait à 140 milliards de franc-or.



Carte postale reprenant le motif d'une affiche dessinée en 1915 par l'illustrateur Abel FAIVRE faisant appel au sentiment patriotique

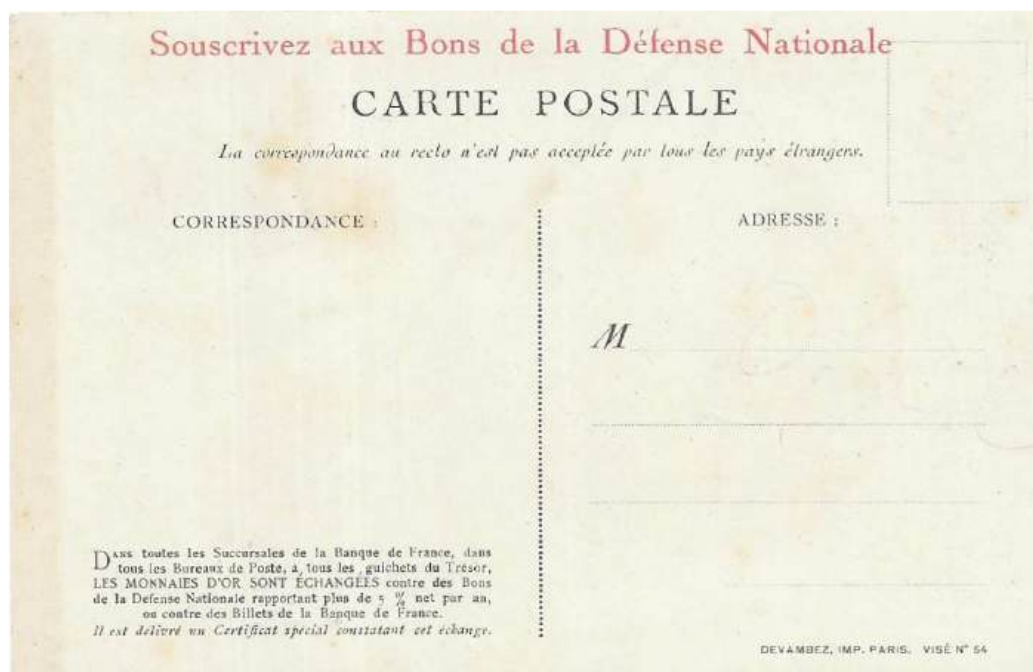




Illustration par HANSI

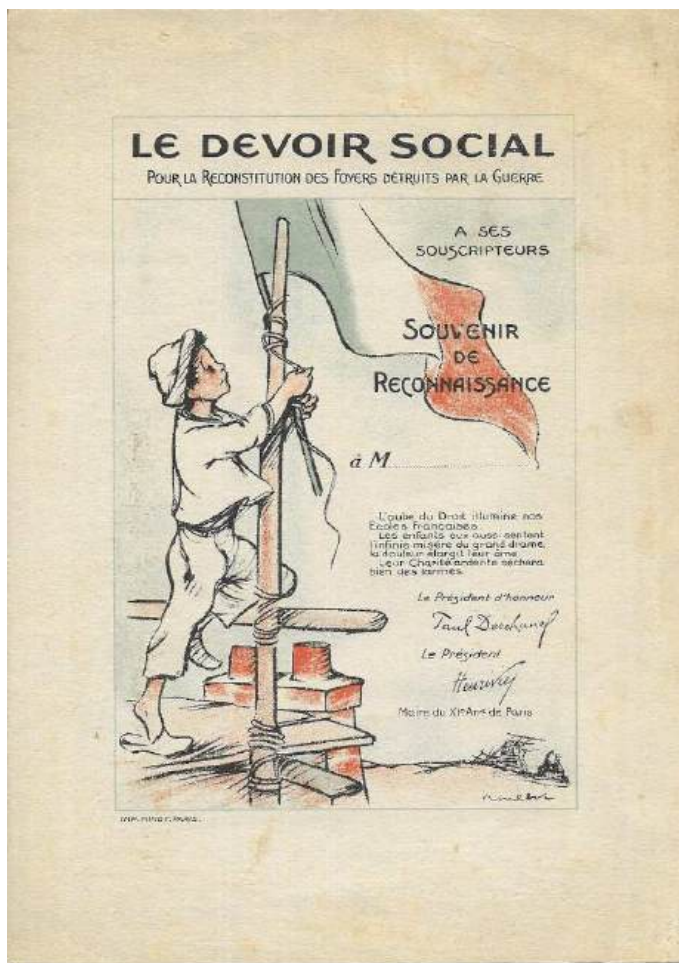


Illustration de Georges SCOTT

Même les bons points illustrés par Simone BOUGLÉ et distribués aux écoliers y allaient de leur morale



Certificat émis par la Banque de France et remis à un individu ayant confié l'unique pièce de 20 francs en or qu'il possédait



Certificat dessiné par Francisque Poulbot



Bon point de l'emprunt de la Libération dessiné par Victor Prouvé

Mais ces billets, comme les assignats à l'époque de la Révolution, avaient une valeur faciale très importante impropre à un usage au quotidien par le peuple.

C'est pourquoi le besoin se fit sentir pour les communes d'émettre des « billets de confiance » pour de toutes petites sommes remplaçant ainsi les piécettes disparues. Ces billets sont dits de confiance car garantis par l'autorité locale.

Stricto sensu les monnaies de nécessités sont donc des monnaies de substitution autorisées par l'Etat (sinon les émetteurs seraient passibles de poursuites pour contrefaçon) et garanties par une autorité locale. On verra plus loin que cette définition s'est élargie.

S'agissant de notre ville de Poitiers, furent émis de tels billets de nécessité lors de deux périodes différentes :

Entre 1791 et 1792, la Caisse patriotique de Poitiers a émis à cinq reprises des billets de confiance de différentes valeurs (il y en a 21 variantes tenant à la valeur ou la signature).



5^{ème} édition du 3 juillet 1792

Puis de 1915 à 1920, la Chambre de commerce de Poitiers a émis à trois reprises (octobre 1915, juillet 1917 et juin 1920) des billets là encore de différentes valeurs (50 centimes et un franc), imprimés à Angers (il y en a 8 différents).







La presse de l'époque (voir « L'Avenir de la Vienne » du 7 janvier 1916 en ligne sur le site des Archives départementales) témoigne d'une certaine suspicion à l'égard de cette monnaie, notamment dans les échanges hors du département. Il est rappelé qu'elle est échangeable à tout moment à la Banque de France mais par paquet de 5, 10 ou 20 coupures.

Il existe une série de cartes postales sur toutes les villes dont les chambres de commerce ont édité des billets de nécessité.



Edition des Petites Affiches de Normandie- Rouen par B. SIRVEN Imprimeur Toulouse-Paris

Certaines villes, mais pas celle de Poitiers, émirent également des pièces la plupart en aluminium.



Ainsi 10 centimes (Ø 22mm) pour Châtellerault ou encore Royan



Outre ces mesures officielles, des commerçants ou des organismes eurent des initiatives privées en émettant des jetons avec ou sans valeur faciale, ayant pour les commerçants au surplus une motivation publicitaire. Ces jetons n'avaient pas de valeur en dehors de leur commerce, sinon les commerçants auraient été passibles de poursuites pour contrefaçon de monnaie. On appelle parfois ces jetons « jetons à consommer ».

A Poitiers, on trouve des jetons du Café de la Comédie (il se situait à droite du Prisunic avant l'incendie de 1961), de 1 franc, 25 et 50 centimes.



Ø 21 mm

23 mm x 23 mm

Il existe aussi un jeton de 5 centimes de la Fondation municipale du Fourneau économique, et deux jetons pour 1 kilo et 2 kilos de la Boulangerie coopérative des Chemins de fer.

Plus curieux, un jeton de 5 centimes du dépôt de prisonniers de guerre.



Ø 25 mm en zinc nickelé

D'autres jetons ne présentent aucune valeur faciale :

Celui de A. TRAINQUART marchand d'instruments de musique, (il s'agit plutôt d'un jeton de piano mécanique avec monnayeur comme il peut y en avoir dans les machines à sous présentes dans tous les cafés à l'époque).

Ceux de l'Épicerie Moderne (tenue par E. CARRAUD et sise Place du Lycée, rue Magenta) en surfrappe sur une monnaie démonétisée (et très usée) d'Espagne ou de Grande Bretagne.



Un penny de Grande Bretagne surfrappé

Encore ceux des maisons closes « Aux belles poules » et « Lucette » sises impasse du Bonneveau et rue Bourcani.

D'autres, plus modestement imprimèrent des bons sur carton ou papier :

- Le dépôt des prisonniers de guerre,



- Les bureaux de bienfaisance de la municipalité ou privés,
- Mais aussi un boulanger, Auguste PETONNET-BOIDELONG sis 71 rue de la Cathédrale,

L'imagination n'ayant pas de limite, une entreprise parisienne inventa le F.Y.P. (Fallait y penser) en 1920 sous la forme d'une capsule au nom d'une entreprise donnée, enfermant un timbre postal donnant la valeur, d'où son nom de timbre-monnaie.

Les seuls exemplaires connus pour Poitiers sont ceux de l'établissement BEUCHER-OLIVIER et Cie vantant le savon « SPORTSMAN », pour 5, 10 et 25 centimes.

La fabrication de ces timbres monnaies ne dura que trois ans et ne fut jamais reconnue par l'administration.

Globalement ces monnaies de substitution furent utilisées jusqu'en 1931.

Pour revenir à une époque plus récente, le but n'est plus de substituer les jetons à des espèces en nombre insuffisant, mais plutôt d'éviter par sécurité la circulation des espèces.

On trouvera les jetons des mess de sous-officiers de l'armée ou de la gendarmerie.

Et...un jeton du parking CARNOT et sans doute beaucoup d'autres (laveries automatiques, jetons de caddies) qu'on recherchera activement dans... 50 ans.

Enfin, mais dans un esprit très différent et pour une durée très éphémère, les euros précurseurs émis par le Centre Leclerc puis par la ville de Poitiers ; un avant-goût des médailles touristiques sur un fond pédagogique dans la mesure où ils étaient accompagnés d'un fascicule explicatif voire d'une réglette permettant de faire facilement la conversion avec les francs.



Utilisable du 14 au 26 octobre 1996




Utilisables du 22 mars au 6 avril 1997




"demain l'euro"

ensemble,
apprenons

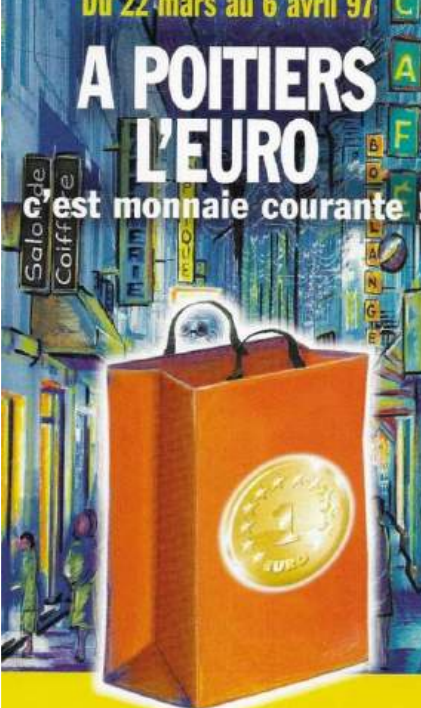


l'euro!

E.LECLERC 

Du 22 mars au 6 avril 97

**A POITIERS
L'EURO**
c'est monnaie courante !



**Pour découvrir
la monnaie européenne,
utilisez-la
du 22 mars au 6 avril 97
dans plus de 100 boutiques
à Poitiers.**

EURO/FRANCS
Règle de conversion

EURO → FRANCS	FRANCS → EURO
10 = 65	10 = 1,53

Affichez la somme en Euro que vous souhaitez convertir en Francs.

Affichez la somme en Francs que vous souhaitez convertir en Euro.

... et pour les centimes ?
Ils deviennent des cents.
ex. : 5 centimes = 0,0077 cent
et 5 cents = 32,5 centimes

**A POITIERS,
L'EURO,
c'est monnaie courante.**



Opération réalisée à l'initiative de PAC / la junior entreprise de l'ESC Poitiers.